

Les îles dans le monde ou le monde vu des îles

Une approche comparée de la politique extérieure de trois micro-États océaniques : Fidji, Tonga et Vanuatu

par

Élise HUFFER *

Un certain cynisme règne à l'égard de la capacité des petits États à développer leur propre politique extérieure. On les soupçonne de se contenter de réagir aux événements internationaux, de ne pas chercher à les influencer, et de ne pas avoir de stratégie pour faire avancer leurs intérêts nationaux. Les acteurs eux-mêmes, qu'ils soient Fidjiens, Tongiens ou Ni-Vanuatu sont souvent sceptiques sur la question. Ils n'hésitent pas à demander au chercheur, sourire en coin, s'il pense que leur pays a vraiment une politique extérieure ? Mais la plaisanterie retombée, tous s'accordent sur le sens profond de l'indépendance pour une ancienne colonie : c'est avant tout le droit et le devoir de gérer ses relations avec autrui et avec l'ensemble de la communauté internationale. Aucun dirigeant océanique ne désavouerait la sage phrase de Jean-Marie Tjibaou lorsqu'il disait : « La souveraineté c'est la capacité de négocier les interdépendances ».

Car l'interdépendance avec l'universalisation des Relations internationales sont bien les deux composantes principales de l'ère politique moderne. L'après-guerre a mis en avant une société internationale fondée sur un seul et même droit pour tous les États quelles que soient leur taille, leurs ressources et leur puissance. Dans un monde de plus en plus multipolaire, cette tendance va en s'accroissant et encourage les échanges commerciaux et financiers qui sont à la base de l'interdépendance économique actuelle. C'est donc dans ce

contexte que sont « nés » et qu'évoluent les trois jeunes États océaniques, Fidji, Tonga, et Vanuatu.

I. — FIDJI, TONGA ET VANUATU : DES VOISINS BIEN SPÉCIFIQUES.

Ces trois États sont à première vue représentatifs des divers courants politiques qui traversent la région des îles. Ainsi, Fidji qui se situe au cœur du Pacifique, apparaît comme le plus « centriste » de tous les pays insulaires. Tonga, est sur la carte, située à la droite de son voisin fidjien ; sa place sur l'échiquier politique océanique correspond à cet emplacement géographique. Le Vanuatu qui se trouve à la gauche de l'archipel fidjien, se veut en pointe de la vague progressiste du Pacifique.

Cette hétérogénéité politique recherchée par les acteurs fidjiens, tongiens et ni-vanuatu, reflète les variantes culturelles et les expériences coloniales différentes qu'ont connues chacun de ces territoires insulaires.

Fidji : À la croisée des courants.

Fidji, archipel de 300 îles et d'une population de quelque 720 000 habitants, se situe à la frontière de la Mélanésie et de la Polynésie et son système politique traditionnel comporte des éléments des deux ensembles ethniques. Ainsi l'Est de l'archipel, où les contacts avec les Tongiens ont été fréquents et où le pouvoir

* ORSTOM.

coloniaux britannique s'est établi, est-il fortement hiérarchisé et se rapproche-t-il du modèle des sociétés pyramidales polynésiennes. Mais dans certaines parties occidentales et intérieures de l'archipel le pouvoir est longtemps resté diffus et décentralisé comme en Mélanésie.

Pendant leur présence qui a duré 96 ans à Fidji, les autorités britanniques se sont efforcées de mettre en place une administration locale gérée par les Fidjiens et de prévenir toute aliénation foncière de l'archipel. C'est ainsi que 80 % des terres sont restées entre les mains des mataqali (clans) et que les Fidjiens ont très tôt été amenés à s'auto-administrer. Mais pour cultiver la canne à sucre, principale source de revenus de l'archipel, les Anglais ont fait appel à une main-d'œuvre indienne. Celle-ci restée nombreuse dans l'archipel a dépassé la population fidjienne dès 1946. Dès lors la multi-ethnicité est devenue une composante du paysage politique fidjien.

L'autre donnée fondamentale de Fidji est son rôle de « plaque tournante » dans le Pacifique insulaire. En faisant de cet archipel le centre administratif et politique de ses activités en Océanie durant la période coloniale, la Grande-Bretagne l'a aujourd'hui érigé en centre régional. La majorité des institutions régionales et internationales présentes dans le Pacifique sud sont installées à Suva où elles bénéficient d'infrastructures mises en place de longue date.

Fidji est devenu indépendant en 1970. Le leader du parti de l'Alliance (parti à majorité fidjienne mais à prétention multi-ethnique), Ratu Sir Kamisese Mara, dont les talents et la stature diplomatique sont à l'époque déjà bien connus sur la scène régionale, est promu Premier ministre. Grand aristocrate aux origines tongiennes, Ratu Mara a été préparé de longue date pour prendre l'archipel en main¹.

Il a cependant fallu de longues négociations pour que Ratu Mara, M. Siddiq Koya, leader du « National Federation Party » représentant les intérêts indiens et les autorités britanniques parviennent en 1969 à un accord constitution-

nel qui protège les intérêts des Fidjiens tout en garantissant l'exercice de la démocratie par le suffrage universel. Les institutions gouvernementales fidjiennes sont alors calquées sur le modèle de Westminster avec d'importantes restrictions destinées à accorder un rôle de premier plan aux chefs traditionnels et à considérablement réduire le poids politique de la majorité indienne.

Le royaume polynésien.

Tonga, archipel de 150 îles réparties en trois groupes du Nord au Sud et d'une population d'environ 100 000 habitants, se situe en pleine Polynésie occidentale. Déjà centralisé sous l'autorité du souverain Tu'i Tonga au début du millénaire, l'archipel prend des allures d'État-nation unifié sous le règne du Roi George Tupou I dans les années 1860. Ancienne puissance impériale du Pacifique, Tonga s'est efforcé de repousser les ambitions coloniales européennes en adoptant une monarchie constitutionnelle proche des modèles occidentaux de l'époque. Le royaume signe des traités d'amitié avec la France, l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne pour garantir sa souveraineté. C'est durant cette période que sont établis les fondements idéologiques du royaume contemporain dont le fameux « Tonga ma'a Tonga » (Tonga aux Tongiens). La vente des terres aux étrangers est interdite dès 1862 tandis que leur présence dans l'archipel est étroitement surveillée.

Malgré ces précautions, Tonga devient un protectorat britannique en 1900 ; c'est-à-dire que le royaume perd le droit de gérer ses relations extérieures mais garde officiellement son autonomie interne. En 1970, lorsque Tonga retrouve la responsabilité de sa politique extérieure, le Roi Taufa'ahau² n'évoque pas le mot d'« indépendance », mais celui de « re-entry into the Comity of nations » autrement dit, du retour dans le concert des nations.

Tonga a un statut officiel de monarchie constitutionnelle, mais en réalité le gouvernement de l'archipel tombe sous l'autorité directe

du Roi qui nomme les ministres du cabinet et préside le Conseil Privé, organe politique le plus élevé du pays. Le parlement, que le Roi a le droit d'inaugurer et de dissoudre, est composé des ministres, des gouverneurs des trois groupes d'îles de l'archipel (Tongatapu, Ha'apai et Vava'u), de neuf représentants des nobles (élus par ces derniers) et de neuf représentants du peuple (élus au suffrage universel). L'influence de la monarchie est prépondérante dans tous les secteurs de la vie politique et économique de l'archipel. La noblesse, composée de 33 grandes familles, joue également un rôle important et continue de dominer la société tongienne.

Le Vanuatu : Mélanésien d'abord.

Le Vanuatu, archipel de 80 îles d'une extrême richesse culturelle où l'on parle plus de 110 langues pour quelque 150 000 habitants, sans compter le Français, l'Anglais et le Bislama, se situe entre la Nouvelle-Calédonie au sud et les îles Salomon au nord. C'est en insistant sur son identité mélanésienne et sur la solidarité avec les autres pays mélanésiens que le gouvernement vanuatais va tenter d'apporter un sentiment d'unité nationale à cet archipel éclaté.

Les deux grandes puissances coloniales du XIX^e siècle prennent pied sans difficulté dans ce territoire où le pouvoir local était très diffus et décentralisé. Colonisées par la France et la Grande-Bretagne qui au nom de l'Entente Cordiale se partagèrent l'archipel, les Nouvelles-Hébrides (nom donné par le capitaine James Cook) devinrent un Condominium en 1906. La discrétion de l'action administrative des deux puissances de tutelle était compensée par l'activisme des églises sur le terrain. Sur les divisions ethniques et régionales des Mélanésiens qui eux-mêmes s'identifient plus volontiers au groupe local ou à l'île qu'à la nation, sont venues se greffer des rivalités d'ordre religieux et culturel, opposant catholiques et protestants, francophones et anglophones.

C'est dans une ambiance de polarisation extrême et de grande fébrilité que l'archipel se prépare à l'indépendance durant les années 1970. Un parti de masse, aux discours populistes, populaire, « socialiste », centralisateur et à dominante anglophone, le Vanua'aku Pati (VAP) devient l'acteur décisif de la scène poli-

tique néo-hébridaise. Il occulte petit à petit son opposition composée de petits partis défenseurs de la francophonie, de la libre entreprise et d'une certaine autonomie locale, que seule la décentralisation du pouvoir saurait garantir. Le VAP triomphera de ses adversaires, dont le gouvernement français opposé à l'indépendance immédiate, mais seulement après plusieurs tentatives de sécession qu'il réprimera avec l'aide de l'armée d'un pays mélanésien voisin, la Papouasie Nouvelle-Guinée.

L'archipel devient indépendant en juillet 1980. Le VAP, vainqueur des élections parlementaires en 1979, prend le pouvoir et Walter Lini, l'homme fort du parti, devient Premier ministre³. Considéré par certains de ses voisins polynésiens comme le Kadhafi du Pacifique ou encore par ses amis mélanésiens comme le visionnaire de l'Océanie, Walter Lini ne laisse pas indifférent. Au Vanuatu, il est soutenu par une grande partie des anglophones protestants (65 % de la population), mais il est fortement contesté par l'ensemble des francophones et par les nombreux Mélanésiens qui refusent la centralisation de l'État.

2. — UNE APPROCHE GLOBALE SPÉCIFIQUE.

C'est en s'appuyant sur l'expérience historique de leur nation et sur les aspects des valeurs traditionnelles mélanésiennes et polynésiennes qu'ils ont choisi de mettre en avant, que les dirigeants de Fidji, Tonga et Vanuatu élaborent une vision du monde à laquelle l'État et les citoyens sont censés s'identifier. C'est aussi à travers ce prisme que sera comprise, justifiée et légitimée l'activité internationale du gouvernement.

Il n'est dès lors pas surprenant de constater que chacun de ces trois archipels a une vue distincte et particulière de l'environnement international, et que chacun choisit une approche différente, qu'il érige en principe fondateur de la politique extérieure, pour s'y promouvoir.

Fidji : la « Pacific Way ».

La « doctrine » de Ratu Mara, le puissant et charismatique leader de Fidji est celle de la

1. Ratu Sir Kamisese Kapaiwai Tuimacilai Mara, KBE, est né en 1920. Grand chef du groupe des îles Lau (Est de l'archipel), il porte le titre prestigieux de « Tui Nayau ». Sa femme Adi Lady Lala qui détient le titre de « Roko Tui Dreketi » est chef de la plus importante des trois confédérations traditionnelles de l'archipel. Ratu Mara est le premier fidjien diplômé d'un Master (Oxford). Membre du Service Colonial britannique à partir de 1950, il gravit rapidement les échelons de l'administration fidjienne. En 1966 il est élu membre du Conseil Législatif. Un an plus tard il est nommé Ministre-en-Chef de l'archipel. Il devient premier ministre en 1970, poste qu'il occupe jusqu'à la défaite de son parti aux élections d'avril 1987. Il a depuis été nommé premier ministre du Gouvernement Intérimaire créé le 5 décembre 1987.

2. Le Roi Taufa'ahau Tupou IV est arrière-petit-fils du Roi Tupou I et descend directement des trois principales dynasties de l'archipel, les Tu'i Tonga, Tu'i Ha'atakalaua et Tu'i Kanokupolu. Né en 1918, il devient Premier ministre en 1949 et Roi en 1967. Taufa'ahau Tupou IV est le premier Tongien diplômé d'université (B.A. et L.L.B.-Université de Sydney en Australie).

3. Walter Lini, OBE, est né en 1942 dans le nord de l'île de Pentecôte de parents anglicans et issus de lignages de chefs locaux. Il est éduqué dans les îles Salomon et en Nouvelle-Zélande dans un collège théologique où il publie un journal destiné aux étudiants mélanésiens. Il devient prêtre anglican en 1971. En 1974 il s'investit entièrement dans la politique, devient président du Vanua'aku Pati et est élu à l'Assemblée représentative en 1975. En 1979, à la suite des élections générales remportées par son parti, il est nommé Ministre-en-Chef des Nouvelles-Hébrides. Il devient premier ministre en 1980, poste qu'il occupe depuis malgré un léger handicap physique, seule séquelle de l'hémorragie cérébrale dont il a été victime en février 1987.

« Pacific Way ». Ce terme qu'il a lui-même créé, puise ses origines dans la multi-ethnicité de l'archipel fidjien. C'est en cherchant le dialogue, l'apaisement et le consensus que Fidji est parvenu à surmonter la crise potentielle qui l'attendait à la veille de l'indépendance. Ce qui le guettait, une possible rupture entre les deux principales communautés et l'éclatement d'une société constituée sur des bases fragiles et précaires, a selon Ratu Mara, été évité par la volonté de s'écouter. C'est donc ce message, celui de La « Pacific Way » qui a longtemps symbolisé ce succès interne fidjien, que le Premier ministre s'attachera à promouvoir à l'étranger jusqu'en 1987, l'année des coups d'État.

Appliquée à la scène régionale par Ratu Mara, la « Pacific Way » désigne la capacité des États insulaires océaniques à travailler ensemble et à résoudre leurs problèmes par la voie consensuelle qui est l'apanage des sociétés traditionnelles d'Océanie. C'est aussi une façon d'imposer des valeurs culturelles et d'affirmer l'identité des sociétés insulaires vis-à-vis des grandes puissances régionales, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande surtout, mais aussi la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Japon.

Appliquée à la scène internationale, la « Pacific Way » doit servir à distinguer la région Pacifique des autres grands ensembles régionaux du Tiers-Monde comme l'Afrique, l'Amérique latine ou les Caraïbes. En tant que porte-parole de l'Océanie insulaire, rôle qu'il s'est approprié aux Nations unies et ailleurs, Fidji souhaite promouvoir une image conciliante, modérée et raisonnable de sa région.

Tonga : les « îles de l'amitié ».

L'image promue par Tonga dans le cadre de sa politique extérieure est celle des « Friendly Islands ». C'est en signant des traités d'amitié avec les grandes puissances au XIX^e siècle que la monarchie a écarté la colonisation. C'est donc en continuant à cultiver des relations amicales avec les « grands » de l'ère moderne qu'elle compte maintenir sa souveraineté et assumer sa place dans le concert des nations. L'horizon tongien déborde de cette sorte les rivages océaniques pour s'approcher des continents européens et américain, et des îles japonaises où continue de régner, certes discrètement, une dynastie impériale avec laquelle la monarchie se sent des affinités.

Vanuatu : le « Socialisme mélanésien ».

Le « socialisme mélanésien » expression échaudée par le Premier ministre Walter Lini, incarne la volonté du « petit dernier » (le Vanuatu est le dernier en date de tous les territoires insulaires, sauf bien entendu les TOM français, à devenir indépendant) à se forger une identité nationale en s'affirmant sur la scène océanique et internationale. Le « socialisme » signifie ici la vocation d'œuvrer en faveur d'un ordre mondial plus juste et équilibré, d'un réajustement de l'économie internationale en faveur des plus démunis et symbolise la solidarité entre les pays défavorisés. Le qualificatif « mélanésien » évoque un retour aux sources, aux valeurs communautaires de la tradition, à la terre, à l'identité ethnique, aux choses « vraies » qui ont été masquées, enterrées durant la période coloniale. Mais c'est aussi un regard vers l'avenir, vers la solidarité avec les pays frères mélanésiens, la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et la Nouvelle-Calédonie.

3. — LES MOYENS DES AMBITIONS.

Les trois États insulaires deviennent indépendants sans aucune préparation ni structure diplomatique préalable. Le manque de ressources humaines et financières ne permet pas de consacrer beaucoup d'hommes, d'argent et de temps à un secteur qui n'apparaît pas prioritaire à la veille de l'indépendance. La politique extérieure sera dès lors le domaine réservé des trois chefs de gouvernement. Ratu Mara, qui s'était fait une réputation de diplomate sur la scène régionale avant même l'indépendance de Fidji, prend en charge les relations extérieures de son pays de 1970 à 1982, puis de 1985 à 1987 et encore de 1988 jusqu'à présent. Au Vanuatu, c'est Walter Lini qui gère personnellement la politique internationale de l'archipel jusqu'à la création d'un ministère des Affaires étrangères en 1984. À Tonga, le Premier ministre, frère du Roi, a la charge des relations extérieures du pays jusqu'en 1979, date de la nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères, le Prince Héritier Tupouto'a, fils du Roi Taufa'ahau.

Dans les trois pays la conduite de la politique extérieure est fortement personnalisée et n'entre guère dans le débat public. L'exercice de la démocratie parlementaire, sans tradition dans une société océanique qui ne reconnaît pas la loi de la majorité mais celle du consen-

sus⁴, s'applique peu au domaine des relations extérieures. Les « Grands Hommes » mélanésiens, comme les chefs polynésiens (les trois dirigeants modernes ont chacun des titres coutumiers très élevés), ont traditionnellement été chargés de gérer personnellement les relations extérieures de leur groupe. Il existe de sorte à ce niveau une espèce de consensus tacite sur leurs activités qui n'est rompu qu'en cas de grave désaccord.

Limités financièrement, les trois micro-États établissent d'abord des relations diplomatiques avec leurs deux grands voisins, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et avec leur ancienne puissance de tutelle, la Grande-Bretagne et la France (dans le cas du Vanuatu). Fidji, le plus riche des trois, fait ouvrir des ambassades à Canberra, Wellington, Londres, Bruxelles, New York, Washington et en dernier lieu à Tokyo. Tonga se contente d'établir une seule mission à Londres et un consulat-général à San Francisco en 1988, tandis que le Vanuatu choisit New York, siège de l'ONU, comme centre de ses activités diplomatiques. Dans chacun des trois territoires insulaires on trouve une haute-commission australienne, néo-zélandaise et britannique. À Suva sont également présentes des missions américaine, chinoise, japonaise, française, malaisienne, indienne, sud-coréenne, papoue, ainsi qu'une des îles Tuvalu et Marshall. Taïwan a une ambassade à Tongatapu depuis 1975. La France maintient une ambassade à Port-Vila (capitale du Vanuatu) depuis l'indépendance malgré les fréquentes expulsions de ses ambassadeurs.

4. — L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE.

C'est en fonction à la fois de leurs moyens et de leurs vision régionale et globale que Fidji, Tonga et Vanuatu ont dressé une stratégie de politique extérieure. Fidji, qui a une forte personnalité régionale, cherche à se servir de celle-ci pour se donner une assise internationale. Tonga, qui est sans ambition sur la scène internationale, joue la carte du « charme » polynésien de même que du prestige et de la sophistication de la royauté afin d'obtenir une aide extérieure essentielle au développement économique et social accéléré de l'archipel souhaité par le Roi. Le Vanuatu, pour sa part, tente de s'appuyer sur un rôle actif dans les instances internationales, notamment aux Nations unies

et au sein du Mouvement des Pays Non-Alignés (MNA) pour peser en premier lieu sur la scène régionale.

II. — LA DIPLOMATIE DANS LES FAITS.

Fidji : la voix de la région.

Fidji a eu un impact déterminant sur tous les développements de la région océanique dès les années 1960. Le Premier ministre fidjien prend la tête du mouvement de révolte des membres insulaires au sein de la Commission du Pacifique Sud (CPS) lorsque ces derniers revendiquent davantage de droits et de responsabilités. En 1965 Ratu Mara fonde avant même l'indépendance de Fidji et avec les chefs d'État Samoan et Tongien, le premier organisme régional complètement autochtone, précurseur du Forum du Pacifique Sud. Le Forum, établi en 1971, découle d'une initiative lancée par le Premier ministre fidjien secondé par ses homologues polynésiens. Les trois leaders souhaitent former un organisme à vocation politique qui rassemble tous les États insulaires indépendants et leurs voisins australiens et néo-zélandais. Le Forum devient peu à peu le centre de décisions politiques de la région et permet à tous les leaders régionaux de se rencontrer à l'écart des pays métropolitains.

Ratu Mara, longtemps porte-parole des intérêts des insulaires auprès des « géants » australiens et néo-zélandais, devient une figure centrale du régionalisme océanique. Fidji est impliqué dans tous les débats, participe à toutes les questions économique et politique. Son influence pèse sur toutes les décisions qu'il s'agisse du nucléaire, de la décolonisation dans le Pacifique, des transports aériens et maritimes, de la pêche, etc... Certains de ses voisins vont même jusqu'à comparer son poids dans la région à celui des États-Unis dans le monde...

C'est fort de son rôle et de cette légitimité régionale que Fidji s'impose sur la scène internationale. Fidji s'approprie la voix du Pacifique et parle au nom de l'Océanie insulaire, parfois avec l'aval de celle-ci mais pas toujours. Ainsi sa participation à certaines grandes questions, comme par exemple celle sur le droit de la mer, se fait au compte de la région, mais n'intéresse réellement que quelques grands archipels comme les Salomon, la Papouasie Nouvelle-Guinée et bien sûr Fidji.

C'est toujours conforté par son prestige régional que Fidji parvient à se faire écouter lors des grands débats internationaux des Nations unies. En avançant l'image de la « Pacific Way », l'archipel se donne une image d'État modéré, ouvert au dialogue mais néanmoins représentant d'une région en voie de développement qui a des affinités avec le reste du Tiers-Monde. Fidji devient dès lors très sollicité ; c'est ce qui explique son engagement dans la Force Intérimaire des Nations-Unies au Liban (FINUL), ses activités au sein du Comité des 24 sur la décolonisation et sa participation non-négligeable à la Convention sur le Droit de la Mer.

Fidji recherche avant tout à s'attirer la bienveillance (« good will ») de la communauté internationale pour lui permettre de compenser son manque de ressources internes par une aide et un soutien extérieur constants. L'archipel est en quête permanente de débouchés pour vendre son sucre, produit dont le marché mondial est saturé depuis plus de dix ans. Il a besoin de fonds de développement, d'investisseurs et de touristes. C'est à travers une activité internationale positive et dynamique que le gouvernement fidjien estime pouvoir obtenir ce soutien extérieur.

Tonga : « Oku leape a ngaue »⁵.

La stratégie tongienne est d'abord celle de la discrétion. Le royaume s'efforce de ne jamais s'ingérer dans les affaires intérieures des autres. À ce compte, il ne participe à aucune instance internationale. Le risque de s'immiscer dans des questions qui ne le regardent pas directement lui paraît trop élevé ; il préfère de loin les contacts bilatéraux aux relations multilatérales. C'est en partie dans cette optique que les problèmes régionaux soulevés à l'occasion des réunions annuelles du Forum ne l'intéressent guère. De toute façon il n'a l'ambition de peser ni sur la scène océanienne ni sur la scène internationale.

Tonga pratique ce qu'il estime être une politique véritablement non-alignée. Pour les « Friendly Islands » tous les interlocuteurs sont bons. C'est d'ailleurs le Roi qui a été le premier dirigeant de l'Océanie insulaire à entrer en contact avec les Soviétiques en 1976, ce qui à l'époque a déclenché une réaction précipitée et furieuse des Australiens et Néo-Zélandais.

Pourtant le royaume se sent le plus à l'aise avec ses anciens partenaires européens et américains, ceux avec lesquels il a conclu des traités d'amitié au XIX^e siècle. Il est favorable à une présence militaire occidentale dans la région et ne s'oppose pas à l'armement nucléaire. Il n'hésite pas à accueillir les bateaux de guerre français et américains dans ses ports. C'est aussi vers ces « alliés », ainsi que vers le Japon et Taïwan, tous deux pays amis, que se tourne le Roi dans sa quête de fonds de développement. Car sa priorité est bien de moderniser l'archipel et de rattraper le temps perdu sous l'administration britannique qui a longtemps négligé son seul protectorat polynésien.

Le Vanuatu : « la petite fourmi qui pince »⁶.

C'est en établissant une réputation de membre actif et respecté au sein des instances internationales que le Vanuatu espère modifier l'équilibre politique de la région océanienne, qu'il juge trop conservatrice. Son ambition est à la fois d'inciter les membres du Forum à s'intéresser aux grandes questions internationales et à se rapprocher des thèses tiers-mondistes sur les problèmes de justice sociale et de la distribution des richesses dans le monde. Le Vanuatu souhaite que le Pacifique devienne solidaire des autres régions qui ont aussi été colonisées, directement ou indirectement, et qui sont aujourd'hui défavorisées.

Le gouvernement Ni-Vanuatu compte beaucoup sur le poids des mots et des discours prononcés devant les instances internationales. C'est dans cette optique qu'il est devenu membre des Nations unies et du Mouvement des Pays Non-Alignés, dont il est le seul représentant océanien. C'est dans le milieu des conférences internationales qu'il cultive ses relations avec les autres pays du Tiers-Monde et avec les grands mouvements de libération. Il y condamne fréquemment l'inégalité sociale et économique, s'attaque à l'utilisation du nucléaire et au colonialisme en particulier dans le Pacifique sud. Pour appuyer ce discours, il se montre, chez lui, intransigeant parfois avec l'Australie et souvent avec la France.

Le Vanuatu renvoie les débats régionaux, et en particulier celui de la question calédonienne, sur la scène internationale afin de renforcer sa position au sein du Forum. Il devient en quelque sorte l'interlocuteur privilégié de la région

sur les problèmes qui lui tiennent à cœur, sans que ses voisins ne lui apportent un soutien officiel unanime. Cependant le gouvernement Lini voit dans la création d'une nouvelle alliance mélanésienne dans la région, concrétisée par l'établissement du « Groupe Fer de Lance » en 1986, le résultat positif de ses efforts.

III. — LA QUESTION CALÉDONIENNE : TROIS APPROCHES.

La Nouvelle-Calédonie représente sans doute l'un des dossiers les plus sensibles de la région Pacifique, dont les conséquences débordent, aux yeux des acteurs concernés, le simple cadre océanien. Cette question politique soulève également des problèmes d'ordre moral, économique et stratégique.

Qu'elle est la politique adoptée par Fidji, Tonga et Vanuatu face à cette question clé ? Loin de se ressembler, leurs attitudes, objectifs et actions divergentes témoignent de leur capacité et de leur volonté d'agir selon leurs propres intérêts.

Fidji : Concertation et dialogue.

Le gouvernement Mara s'est toujours prononcé en faveur d'une évolution vers l'indépendance dans la paix et sans précipitation, c'est-à-dire dans l'esprit de la « Pacific Way ». Conscient des parallèles qui existent entre Fidji et la Nouvelle-Calédonie, Ratu Mara ne peut faire autrement que reconnaître les droits et la légitimité de tous les groupes ethniques présents sur le « Caillou » et déclarer qu'ils doivent établir, ensemble, les modalités d'un avenir sans exclusion. C'est dans cet esprit qu'il préconise le dialogue entre les pays insulaires et la France.

En 1981 lorsque la question calédonienne apparaît à l'ordre du jour du Forum, les pays membres choisissent Ratu Mara pour conduire une délégation océanienne (dont on lui laisse le soin de nommer les participants) à Paris pour rencontrer le Président Mitterand. Le Premier ministre fidjien rentre de son voyage satisfait des réformes engagées par Paris et appuie l'adoption par le Forum, plusieurs années d'affilée, d'un texte conciliant à l'égard de la politique française.

En 1984 Fidji fait partie d'un Comité de Cinq États chargés de veiller sur l'évolution de la question calédonienne. À ce titre le ministre fidjien des Affaires étrangères, Jonati Mavoava, se rend à Nouméa pour s'entretenir avec Jean-Marie Tjibaou et avec le Secrétaire

d'État aux DOM-TOM. Le gouvernement Mara estime faire preuve d'objectivité et d'impartialité en rencontrant d'une part un représentant français et de l'autre un représentant canaque. C'est dans cette logique qu'en juillet 1985 il refuse de recevoir Yann Célény Uregei, responsable des relations extérieures du Front de Libération Kanak et Socialiste (FLNKS) lors de son passage à Suva. Ratu Mara déclare que ce serait s'ingérer dans les affaires intérieures du territoire français que de s'entretenir avec Uregei seul.

L'attitude fidjienne se raidit vis-à-vis de la France en 1986 en raison du changement de gouvernement à Paris et de la volonté affichée par l'administration Chirac de maintenir la présence française en Nouvelle-Calédonie indéfiniment. Cependant, avant de prendre une quelconque initiative, Ratu Mara consulte d'abord Jean-Marie Tjibaou, Yann Célény Uregei ainsi que Dick Ukweci, Sénateur RPCR de Calédonie. Peu après il décide « d'internationaliser » la question calédonienne comme le réclament depuis longtemps le Vanuatu et les autres pays mélanésiens.

C'est à partir de cette date que Fidji va porter le dossier calédonien à la tribune internationale, d'abord au sein du Comité des 24 où l'archipel est particulièrement bien placé puisqu'on l'a chargé de surveiller l'évolution des territoires non-autonomes océaniques, puis devant l'Assemblée générale. Son message reste toutefois conciliant à l'égard de la France et témoigne d'une volonté de résoudre cette question dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

En 1988 Fidji n'hésite pas à se prononcer en faveur des accords de Matignon et à encourager les efforts de Michel Rocard en Calédonie. Puis en août 1990 ce pays est nommé membre d'un Comité ministériel de trois États, composée d'un pays polynésien et d'un pays du « Groupe Fer de Lance », chargé de suivre la mise en œuvre des accords. Fidji tient ainsi en quelque sorte le rôle privilégié d'arbitre de la question calédonienne, ce qui ne cesse de renforcer son autorité sur ce dossier au sein des instances internationales.

Tonga : Pas d'ingérence.

La position du royaume sur la question calédonienne est simple et sans équivoque. Tonga s'associe aux communiqués annuels du Forum afin de ne pas provoquer de remous dans la région. Mais le royaume y met peu d'enthousiasme et souhaiterait plutôt que ce problème épineux soit résolu par les parties directement

5. Ce proverbe tongien signifie : « Les actions pèsent plus lourd que les mots ».

6. Cette citation est tirée d'une phrase de l'ancien Président ni-Vanuatu George Ati Sokomanu qui en parlant de l'activité internationale de son pays, a déclaré : « Je suis heureux de constater que bien que le Vanuatu soit comparable à une fourmi dans le monde d'aujourd'hui, sa petite pince laisse parfois des traces qui font mal ». Voir le *Vanuatu Weekly* du 23/11/85.

concernées, c'est-à-dire par les Calédoniens eux-mêmes et par la France. La logique tongienne se résume dans cette phrase prononcée par l'ancien secrétaire aux Affaires étrangères, George Aho : « Nous ne nous occupons pas des affaires des autres. Il me semble que beaucoup de problèmes seraient plus facilement résolus de l'intérieur si des gens de l'extérieur ne s'en mêlaient pas. » (*Islands Business*, juillet 1983).

En fait les problèmes de dimension régionale (c'est dans ce cadre que le royaume confine le dossier calédonien) n'intéressent pas Tonga, pas plus d'ailleurs que la majorité des questions brûlantes de l'arène internationale. Le royaume cherche surtout à conserver ses excellentes relations avec ses amis européens, dont la France, et à éviter tout terrain potentiellement conflictuel.

Vanuatu : la solidarité mélanésienne.

Dès son indépendance le Vanuatu exige aussi celle de la Nouvelle-Calédonie. Walter Lini estime que : « ... tant que nous ne serons pas tous libres aucun de nous ne le sera ». (Lini, 1982). En fait seules les revendications du peuple canaque colonisé sont considérées légitimes. Pour le Premier ministre ni-vanuatu, il s'agit d'une question de solidarité entre frères mélanésiens, de coutume et de traditions partagées entre « *man ples* »⁷, une relation qui peut être difficilement comprise par des non-Mélanésiens. Le gouvernement Lini épouse ainsi la thèse de Yann Célény Uregei (qui revendique une indépendance canaque immédiate et sans compromis) avec lequel les contacts sont fréquents et chaleureux, et qui est plus écouté au Vanuatu que ne l'était Jean-Marie Tjibaou dont les idées et les discours étaient plus modérés.

Le Vanuatu s'attache dès 1981 à ce que le Forum demande la réinscription de la question calédonienne sur la liste des territoires non-autonomes des Nations unies. Il s'appuie sur ses interventions à l'ONU et au Mouvement des Pays Non-Alignés (MNA) pour inciter la région à prendre l'initiative sur ce dossier. Il n'obtiendra cependant gain de cause qu'en 1986, malgré ses efforts diplomatiques (il parvient par exemple à faire admettre le FLNKS comme observateur au MNA) et sera souvent critique à l'égard du manque de détermination de ses partenaires régionaux.

Au Forum il défend sans relâche les revendications du parti indépendantiste canaque et met en garde les pays membres contre la France dont il estime lui-même avoir été victime au moment de sa propre indépendance. C'est ce qu'il explique à ses partenaires lors de la première réunion officielle de « Groupe Fer de Lance » dans un commentaire édifiant quant à son attitude à l'égard de la France : « Je peux vous assurer d'après ma propre expérience avec les Français au Vanuatu durant la période condominiumale que lorsqu'il s'agit de parler d'indépendance, les Français ne sont jamais sincères. Ils n'ont pas de politique de décolonisation. Ils ont une politique de maintien : et pourtant l'Histoire montre qu'à plusieurs reprises ils se sont fait jeter dehors (« *booted out* ») » (*The Age*, 18/786).

D'ailleurs ses relations avec son ancienne puissance de tutelle se dégradent considérablement dès février 1981 dans un conflit lié directement à la question calédonienne. L'ambassadeur de France à Port-Vila est déclaré « *persona non grata* » à la suite du refus des autorités calédoniennes d'accorder un visa d'entrée à Barak Sope, alors premier secrétaire de Walter Lini, lorsque celui-ci se rend à un congrès du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie. En 1984 ce sont à nouveau les événements sur le « Caillou » qui provoquent le départ précipité de l'ambassadeur de France au Vanuatu.

La position de l'archipel sur la question calédonienne au Forum est renforcée en 1986 par la création du « Groupe Fer de Lance ». Longtemps souhaitée puis créée par le gouvernement Lini, cette nouvelle alliance mélanésienne regroupant la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Salomon et le Vanuatu pèse lourd sur l'échiquier régional. Elle se prononce en faveur du droit à l'auto-détermination du peuple canaque et contribue largement à la décision du Forum de demander la réinscription du territoire français sur la liste des territoires non-autonomes de l'ONU. En 1987 et 1988 le « Groupe Fer de Lance » s'oppose au référendum organisé par le gouvernement Chirac dans le territoire calédonien et appuie l'appel au boycott lancé par le FLNKS.

Le Vanuatu est le seul État océanien à avoir dans un premier temps publiquement critiqué les accords de Matignon. Il estime que ceux-ci ont le tort de ne pas garantir l'indépendance canaque et d'imposer une trop longue période

avant le prochain référendum d'auto-détermination. Par ailleurs, Walter Lini a approuvé le nouveau découpage provincial au système d'apartheid pratiqué en Afrique du Sud. Ces réactions initiales ont cependant été progressivement remplacées par un soutien tacite à la position régionale qui tend à encourager la démarche française et à dépassionner le débat. C'est ainsi que le gouvernement Lini a décidé de rester discret sur cette question devant les instances régionales et internationales. Le ministre des Affaires étrangères, Donald Kalpokas, a même récemment rendu hommage à la France devant l'assemblée générale de l'ONU, pour sa volonté de dialogue concernant la Nouvelle-Calédonie.

En février 1990, le FLNKS est admis comme membre à part entière du « Groupe Fer de Lance » qui promet aussitôt de demander sa participation au Forum en tant que membre observateur. Cependant à l'approche du Forum 1990 présidé par Walter Lini et qui se déroule à Port-Vila, le Vanuatu et la Papouasie Nouvelle-Guinée décident de ne pas insister sur ce point étant donné « le climat de paix régnant entre Canaques et Français ». En revanche, ils soulignent les liens rassemblant tous les peuples océaniques et le peuple calédonien dont en particulier le peuple canaque, et invitent tous les partis politiques de la Nouvelle-Calédonie à participer à des consultations informelles aux réunions annuelles du Forum. La position du Vanuatu se rapproche de la sorte de celle soutenue par la majorité des pays insulaires et indique une nouvelle volonté de la part du gouvernement Lini d'améliorer ses relations avec la France.

* *

La stratégie calédonienne du gouvernement Lini s'inscrit globalement dans son objectif principal qui est de bousculer les habitudes de la « Pacific Way » de la région qu'il juge trop complaisante à l'égard des puissances occidentales. Parallèlement il cherche à substituer une alternative mélanésienne à l'ancienne domination régionale des Polynésiens.

Mais les priorités internationales et régionales du gouvernement Lini en 1990 sont-elles les mêmes qu'en 1980 ? Cette question peut également s'appliquer à Tonga et à Fidji qui sont aujourd'hui, à l'instar du Vanuatu, en proie à d'importantes mutations politiques et sociales.

IV. — MUTATIONS ET TRANSITIONS.

Fidji : la fin de la Pacific Way ?

En 1987 Ratu Mara se retrouve à nouveau chef de la diplomatie fidjienne (après un bref intermède dans l'opposition), mais cette fois-ci, à la tête d'un pays qui a perdu toute son innocence et une partie de son prestige. Cet archipel, vanté par le Pape lui-même pour sa tolérance et son savoir-vivre multi-ethnique, a sombré dans le piège du sectarisme et de l'exclusion. Le gouvernement de la Coalition (alliance entre le Fiji Labour Party — socialiste et le National Party — parti de la bourgeoisie indienne), démocratiquement élu, vient d'être déposé par un régime militaire.

L'heure n'est plus aux discours et si le colonel Rabuka, auteur des deux coups d'État et le Président de la nouvelle République fidjienne, Sir Ratu Ganilau, font appel à Ratu Mara pour reprendre les rênes du gouvernement, c'est surtout pour « limiter les dégâts » sur la scène régionale et internationale. Le respect que Ratu Mara inspire à travers l'Océanie insulaire et sa stature de diplomate, doivent permettre, selon les calculs du gouvernement soi-disant intérimaire, en place à Suva depuis 1987 jusqu'à ce jour, de faire oublier que la démocratie est vouée à l'échec à Fidji étant donné le refus de la population autochtone de partager le pouvoir avec les Indiens.

Ne pouvant désormais s'appuyer sur le mythe de l'entente multi-ethnique, fondement même de la « Pacific Way », Ratu Mara ne renie cependant pas ses méthodes diplomatiques, c'est-à-dire la recherche du dialogue et du consensus, ni ses objectifs à long terme qui restent les mêmes qu'avant. Les changements interviennent surtout dans la quête de nouveaux partenaires et dans l'adoption d'une philosophie de Realpolitik.

Au lendemain des coups d'état, Fidji cherche surtout à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, stratégie déjà entamée auparavant, mais rendue plus immédiate par les condamnations virulentes et les représailles sévères de ses deux voisins à son égard. Ce sont en premier lieu les pays asiatiques qui sont courtisés ; bon nombre d'entre eux sont déjà des amis de longue date mais avec un rôle réduit. Fidji souhaite aujourd'hui en faire des partenaires de premier plan en encourageant les échanges économiques, politiques et même militaires.

C'est également le cas de la France, avec laquelle Fidji entretient de bien meilleures rela-

7. « *Man ples* » est un terme bislama (le pidgin mélanésien qui s'est développé à l'époque des plantations et de la traite des Noirs) signifiant « l'homme du pays », qui souligne le rattachement fondamental de l'homme mélanésien à la terre. Il s'agit là de la donnée essentielle de l'identité mélanésienne, aussi bien au Vanuatu, qu'en Nouvelle-Calédonie, Papouasie Nouvelle-Guinée, Salomon, Fidji, etc... Voir Bonnemaison, 1986a et 1986b.

tions depuis 1987. Cette nouvelle entente franco-fidjienne, amorcée par une plus grande ouverture française mais aussi par la volonté fidjienne de se démarquer de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, n'est pas sans impact sur la scène régionale. De fait on entend moins parler au Forum des essais nucléaires français, et l'attitude vis-à-vis des réformes en Calédonie reflète surtout la position fidjienne dans ce domaine.

L'impact des coups d'État sur le prestige de Fidji a été moins important que prévu. Le retour de Ratu Mara a facilité la normalisation des relations internationales de l'archipel. En dehors de l'Australie (qui a néanmoins changé sa politique de reconnaissance des gouvernements à la reconnaissance des États pour pouvoir traiter avec Fidji) et de la Nouvelle-Zélande qui continuent de réclamer le retour de la démocratie à Fidji et refusent de rétablir leur aide militaire à l'archipel, la majorité des partenaires de Fidji acceptent la légitimité du gouvernement en place. Les États insulaires comprennent et appuient les revendications de la population fidjienne, tandis que les pays asiatiques et la France ne s'embarrassent guère de considérations morales. Fidji continue d'exercer ses activités à l'ONU, devant l'Assemblée générale, au Comité de Décolonisation et à la FINUL comme auparavant. Quant à la scène régionale, la situation fidjienne est considérée comme un problème d'ordre interne qui ne regarde que les dirigeants de l'archipel. Fidji n'a pas perdu de son influence au Forum ; au contraire il en a peut-être gagné par sa désinvolture face aux critiques australiennes et néo-zélandaises. La vraie question qui se pose à Fidji n'est pas celle de l'impact des coups d'État, mais celle de l'après-Mara⁸.

Tonga : vers une démocratisation de la diplomatie ?

Le royaume polynésien est depuis quelques années en proie à une demande de démocratisation progressive. Ce mouvement né de la base et fortement influencé par le retour et les séjours au pays des nombreux émigrés tongiens vivant en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, est toléré par la monarchie qui tente cependant de le canaliser. Ainsi Tonga est l'un des rares pays océaniques où la démocratie n'est imposée ni par le haut ni par l'extérieur (sauf indirectement), mais plutôt par la

volonté des roturiers de participer aux décisions politiques de leur pays.

Cette évolution se heurte cependant à l'opposition de la classe noble habituée à gouverner seule avec la monarchie. Car c'est surtout à la noblesse que s'adresse le désir de changement des Tongiens symbolisé par l'élection au parlement en 1987 de trois nouveaux représentants du peuple connus pour leur opposition au statu quo et leur volonté de mettre à nu les abus et la corruption de certains ministres et parlementaires nobles.

La tendance de 1987 s'est confirmée en 1990 avec l'élection en février de six parlementaires de « l'Opposition » (c'est ainsi qu'on appelle les jeunes représentants du peuple réformistes dont les trois élus en 1987, menés par Akilisi Pohiva, ancien professeur de collège, animateur d'une émission de radio et co-éditeur du seul journal d'opposition, « Kele'a »), d'un « indépendant », d'un « progressiste » et d'un seul conservateur sur les neuf places réservées aux représentants du peuple. L'opposition se bat pour une réforme réduisant l'influence et le nombre de parlementaires nobles et accordant davantage de pouvoir aux élus du peuple. Elle réclame également une réduction du rôle du roi et un renouvellement de la Constitution qui date de 1875.

Ce nouveau débat politique opposant les « réformateurs » à un front conservateur dirigé par certains nobles se cantonne pour l'instant essentiellement au domaine intérieur. Il tourne autour de l'utilisation de fonds publics, de questions de justice sociale, des droits des roturiers vis-à-vis des nobles et de l'autorité et de la légitimité de la monarchie. Il reflète surtout les conflits internes de la société tongienne tirée entre de fortes pulsions féodales, des institutions archaïques et un besoin croissant de modernisation. La politique extérieure reste pour le moment en dehors de ce débat. Elle demeure sous la stricte autorité du Roi, du Prince Héritier et du très fermé ministère des Affaires étrangères. Mais pendant combien de temps encore ?

Le Vanuatu : vers un « engagement constructif ».

Depuis plusieurs années le gouvernement Lini connaît des difficultés croissantes sur le plan économique et politique internes. L'économie marquée par une récession entre 1985 et 1987, a depuis tendance à stagner. La baisse quasi-

constante des cours mondiaux du coprah et le vieillissement des cocotiers, contribuent à ce déclin, mais c'est surtout l'incapacité du gouvernement à attirer des investisseurs et des touristes, à créer des emplois et à s'entendre avec le secteur privé, qui entraîne la grogne d'une partie importante de la population.

En 1988 la rupture au sommet du gouvernement entre Walter Lini et son ministre du Transport et des Travaux Publics, Barak Sope, idéologue, homme fort du VAP, et ancien bras droit du Premier ministre, transforme le paysage politique de l'archipel. Sope qui brigait la place de Walter Lini, se retrouve à la tête d'un nouveau parti qu'il a lui-même fondé, et s'allie à l'opposition. Celle-ci, ainsi renforcée, pose désormais un véritable défi au VAP, dont la ré-élection aux législatives prévues pour 1991 est loin d'être acquise.

Ces événements ont sans aucun doute provoqué l'accélération de la remise en question par le gouvernement de sa politique extérieure. Celle-ci avait déjà été entamée à partir de 1986, lorsque l'ex-président Sokomanu avait publiquement fait un rapprochement entre la détérioration de l'économie et l'action internationale du gouvernement. Il s'était notamment référé aux relations avec la Libye, qui selon lui effrayaient les investisseurs ; aux ruptures avec la France qui avaient entraîné le retrait d'une source d'aide importante ; et des conflits avec l'Australie qui s'étaient répercutés par une baisse sensible du nombre de touristes dans l'archipel.

Deux ans plus tard, en 1988, la politique extérieure du gouvernement semble avoir pris un tournant. Sur la scène régionale, Walter Lini se prononce pour une réduction des activités purement politiques du Forum et en faveur d'une concentration prioritaire sur le règlement des problèmes économiques des États insulaires. Il estime que : « le Forum a épuisé son rôle de gestionnaire des questions politiques régionales... et qu'il doit désormais s'occuper spécifiquement des questions économiques, qui ne sont pas des questions qui concernent les instances internationales de l'ONU, mais qui intéressent la région et chacun des membres du Forum. » (*Tonga Today*, août/septembre 1988).

Le gouvernement Lini semble avoir renoncé à sa stratégie de rééquilibrage et de « politisation » de la région. Il considère en fait que son économie a fait les frais de son militantisme et que ses disputes avec la France et l'Australie ont miné le pays. Les pressions internes auxquelles il est soumis le poussent à abandonner sa politique de confrontation et à envi-

sager des relations plus sereines avec ses principaux partenaires politiques et économiques. Ainsi un rapport présenté par le Secrétaire permanent aux Affaires étrangères au Congrès du VAP en juillet 1989, intitulé « Pour une politique extérieure basée sur l'engagement constructif », souligne le besoin de mettre en place une politique de conciliation et de cohabitation avec les pays investisseurs et bailleurs d'aide. Depuis, le gouvernement s'est attaché à améliorer ses relations avec la France, à promouvoir une reprise du tourisme en s'appuyant sur l'Australie et à tenter d'encourager les échanges commerciaux entre pays insulaires océaniques.

En dernier lieu, le gouvernement Lini sait que son maintien au pouvoir dépend de sa capacité à renforcer l'économie et de subvenir aux besoins de la population, rurale et urbaine. Car si son discours anti-colonial, tiers-mondiste et pro-mélanésien a longtemps mobilisé la majorité des Ni-Vanuatu, notamment les anglophones, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La politique extérieure du Vanuatu semble désormais être soumise à la loi de la démocratie électorale. C'est donc un test décisif que passera le gouvernement Lini en décembre 1991, date des prochaines élections législatives de l'archipel.

*
**

Dans quelle mesure la politique extérieure est-elle tributaire des mutations internes vécues par chacun des trois archipels ? Il semblerait qu'à court terme seul le gouvernement du Vanuatu ait été contraint de tenir compte de la situation intérieure de son pays et de repenser ses relations extérieures en conséquence. Quant à Tonga, seul un processus continu de démocratisation permettra à la politique extérieure d'entrer dans le débat public. C'est alors qu'émergera sans doute une nouvelle conception tongienne des relations internationales.

À Fidji la politique extérieure est devenue pour la première fois un enjeu durant la campagne électorale de 1987, mais ce nouveau phénomène a été étouffé par la prise de pouvoir des militaires de Rabuka. Cependant, le colonel lui-même a évoqué les prises de position « radicales » de la Coalition en matière de nucléaire et de non-alignement comme une des raisons de son intervention. L'éternel consensus indo-fidjien sur la politique extérieure de l'archipel, celle de la « Pacific Way », a de la sorte été rompu par les événements de 1987.

8. Ratu Mara a déclaré à maintes reprises depuis la fin des années 70 son intention de se retirer de la scène politique fidjienne. Aujourd'hui âgé de 70 ans et en proie à des troubles cardiaques, le premier ministre espère voir un digne successeur se profiler avant les prochaines élections générales prévues pour 1991.

Ce qu'on peut néanmoins retenir de l'expérience fidjienne est le poids considérable de l'acteur politique Ratu Mara et de sa très grande influence sur la vie diplomatique de l'archipel. Car si Fidji a aujourd'hui retrouvé sa place de leader régional insulaire et a réussi à imposer le silence au sein du Forum sur ses affaires intérieures, c'est en grande partie dû au prestige de Ratu Mara. Ses croisades diplomatiques en Asie et en Europe ont également servi à rétablir la confiance et la sérénité à l'intérieur de l'archipel et parmi ses partenaires politiques et économiques. En dernier lieu, Fidji ne semble pas avoir souffert sur la scène internationale et a maintenu son rôle de leader régional. Encore une fois, la contribution de Ratu Mara ne semble pas étrangère à cette « normalisation ».

D'ailleurs les principaux acteurs des trois archipels, Ratu Mara, le Roi Tausa'ahau et Walter Lini ont été (et restent) les véritables architectes de la politique extérieure de leur pays. La « vision » du monde de ces trois États reflète autant les propres perceptions de ces hommes de leur histoire, de leur tradition, de leur passé colonial et de l'environnement international, qu'une réalité objective de la situation historique, géographique, culturelle et politique de leur pays. Pour l'instant les trois leaders continuent de détenir le pouvoir et de gérer la politique extérieure de leurs États respectifs. Il est donc difficile de dire quelle serait une politique extérieure fidjienne, tongienne ou vanuataise sous d'autres hommes et d'autres régimes.

Ce qui ne fait aucun doute est que malgré des contraintes structurelles semblables, surtout dans les cas de Tonga et Vanuatu, chaque État a choisi sa propre façon de s'exprimer et s'est donné des objectifs précis qui ont peu en commun avec ceux de son voisin. Ainsi la « petite fourmi » vanuataise revendique son droit à influencer sur le cours des événements internationaux et à peser sur la scène régionale, alors que Tonga recherche la « manipulation » (de ses bailleurs de fonds, acquis ou potentiels) par la discrétion. Fidji, pour sa part, souhaite personnaliser l'image du Pacifique à travers le monde pour que celui-ci lui sourie, à lui et à ses voisins insulaires.

Il semble aussi que ces pays agissent non seulement en fonction de leurs moyens mais aussi de leurs ambitions et de la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et de l'environnement global. Les micro-États océaniques occupent cependant une place privilégiée dans la société internationale moderne qui est gouvernée par le droit d'expression universel, et

où seule la domination étrangère (fréquente il est vrai) peut obliger au silence et à la négation : ils vivent à l'écart des zones de turbulence et font partie d'un ensemble réellement pacifique.

Pourtant, aujourd'hui, en raison des perturbations politiques qui touchent les trois archipels, on aperçoit un important décalage entre les images que se donnent d'eux-mêmes Fidji, Tonga et le Vanuatu et la « réalité » politique qui est la leur. À Fidji, en 1987, la vitrine du consensus s'est brisée et n'a cessé de révéler les profondes contradictions de la société fidjienne que la « Pacific Way » avait tenté de masquer. Ainsi l'on sait aujourd'hui que le soi-disant dialogue et la prétendue harmonie raciale ne pouvaient exister que tant qu'une partie importante de la population fidjienne et indo/fidjienne acceptait la domination des grands chefs. Lorsque les urnes ont tranché autrement, l'édifice de la « Pacific Way » s'est écroulé, et le mythe de la tolérance et de l'alternance avec lui.

À Tonga, les demandes de transparence et de démocratisation de plus en plus insistantes de la part des représentants du peuple, auxquelles s'oppose le silence du Roi, s'accordent mal avec l'image des « îles de l'amitié ». En même temps, le gouvernement monarchique semble de moins en moins capable de répondre aux aspirations de ses sujets qui se tournent vers les églises ou vers des rivages lointains, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à la recherche de bien-être économique et politique.

Au Vanuatu, la dissidence de Barak Sope, ancien idéologue et figure centrale du VAP, a porté atteinte à la crédibilité du gouvernement et à son dogme centralisateur. Le « socialisme mélanésien » apparaît aujourd'hui comme un simple discours dénué de substance, qui ne rassemble guère plus que les fidèles inconditionnels du VAP.

Les idéologies dominantes semblent ainsi s'essouffler à mesure qu'un besoin de renouvellement se fait sentir. En dernier lieu, ce n'est donc pas une menace extérieure qui risque de venir troubler le Pacifique, mais bel et bien l'incapacité des dirigeants à s'adapter à leur société.

BIBLIOGRAPHIE

BONNEMAISON, Joël, 1985. — « Un certain refus de l'État : autopsie d'une tentative de sécession en Mélanésie ». *International Political Science Review*, vol. 6, n° 2.

BONNEMAISON, Joël, 1986a. — *Les fondements d'une identité. Territoire, histoire et société dans l'archipel de Vanuatu*. Paris : ORSTOM. Collection Travaux et Documents.

BONNEMAISON, Joël, 1986b. — *La dernière île*. Paris : ARLEA/ORSTOM.

HENNINGHAM, Stephen, 1988. — « Spearhead and Tricolour : Melanesian foreign policies and the French presence ». *Melanesia Seminar*, 1988.

HENNINGHAM, Stephen, 1989. — *Foreign Policy developments in the Pacific : Melanesian Perspectives*. Australian National University.

HOWARD, Michael, PREMDAS, Ralph, 1985. — « Vanuatu's foreign policy : contradictions and constraints ». *Australian Outlook*, vol. 39, n° 3.

HUFFER, Élise, 1989. — *Politique extérieure « blong » Vanuatu : 1980-1989*. Nouméa : ORSTOM, Rapport Sciences Humaines, n° 1.

LATUKEFU, Stone, 1974. — *Church and State in Tonga*. Canberra : Australian National University Press.

LINI, Walter, 1982. — « Australia and the South Pacific : A Vanuatu perspective ». *Australian Outlook*, vol. 36, n° 2.

LOW, Mary, 1983. — *The foreign policy of a South Pacific micro-State : Fiji 1970-1980*. M.A. thesis, Australian National University.

MARCUS, George, 1980. — *The nobility and chiefly tradition in the modern kingdom of Tonga*. Wellington : The Polynesian Society.

ROBERTSON, Robert, 1987. — *The people stand up : Vanuatu's foreign policies in the 1980s*. Suva : University of the South Pacific. School of Social and Economic Development Working Paper, n° 9.

TARTE, Sandra, 1985. — *Fiji's role in the South Pacific Forum, 1971-1984*. B.A. thesis, University of Melbourne.

4
11

Société des Océanistes

BUREAU

Président :

M. Claude ROBINEAU.

Vice-Présidents :

M. José GARANGER.

M. Jean GUIART.

M^{me} Marie-Charlotte LAROCHE.

Secrétaire Général :

M. Michel PANOFF.

Secrétaires Généraux Adjointes :

M. Michel ORLIAC.

M. Alain SAUSSOL.

Trésorier :

M^{me} Odette LANGER.

CONSEIL

M. Joël BONNEMAISON.

M. Michel CHARLEUX.

M. Jean-Michel CHAZINE.

† M. Robert CORNEVIN.

M. Jean-Pierre DOUMENGE.

M. Albert DUCROS.

M^{me} Françoise DUSSART.

M. Maurice GODELIER.

M. Alfred GRAND.

M. Bernard GROSSAT.

M. Emmanuel KASARHEROU.

M^{me} Anne LAVONDES.

M. Pierre LEMONNIER.

M. Paul MOORTGAT (*Délégué pour le Pacifique*).

M. Colin NEWBURY.

M. François RAVAULT.

M. Bernard SALVAT.

M. Alan WARD.

MEMBRES D'HONNEUR

M^{me} Brigitte GUYOMARD.

M. Bertrand JAUNEZ.

† R. P. Patrick O'REILLY.

Journal de la Société des Océanistes

publié avec l'aide du C.N.R.S.



Musée
de l'Homme
Paris

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 84923 ex A

Cote : B

92-93

Année 1991 — 1 & 2